

LA SECURITE EN EAU ET LE DEVELOPPEMENT RESILIENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**L'investissement dans l'étape initiale de la
conceptualisation est crucial pour s'assurer
de la réussite à long terme**

Le déficit en infrastructure de l'Afrique est énorme. A la fin de la décennie précédente, les projections indiquaient que l'Afrique aurait besoin de 50 milliards de dollars américains par an jusqu'en 2040 pour combler le déficit en ressources en eau et satisfaire ses besoins à long terme.¹ Ce besoin trouve principalement son fondement dans l'augmentation de la demande en eau-nourriture-énergie du fait de la croissance économique et de la poussée démographique. De même, un investissement substantiel est nécessaire pour assurer la sécurité en eau sur le continent, en raison du changement climatique, ainsi que des interventions non structurantes comme les systèmes et institutions d'information, les modalités de gouvernance et les infrastructures naturelles. Déjà, en 2014, il était estimé que seulement 9,7 milliards de dollars US étaient promis pour le développement des infrastructures hydrauliques sur le continent², ce qui est très loin du montant annuel nécessaire.

La nécessité pour l'Afrique d'accroître et d'accélérer le développement durable des infrastructures hydrauliques est évidente. Cela a conduit, au cours des 10 dernières années, à la mise en place de plusieurs mécanismes et entités dans le but de coordonner les actions parmi lesquels on peut citer la Facilité Africaine de l'Eau (FAE), le Consortium pour les

Infrastructures en Afrique (ICA), le Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) et le Fonds Fiduciaire Union Européenne-Afrique pour les Infrastructures (EU-AITF). Bon nombre de ces initiatives visent à faciliter des projets régionaux et nationaux à même d'optimiser leurs impacts à travers une gestion meilleure et à l'échelle des ressources.

1. PIDA. (2014). *Perspectives des ressources en eau transfrontalières de l'Afrique 2014 (Africa Transboundary Water Resources Outlook 2014)*.
2. ICA. (2014). *Les tendances du financement des infrastructures en Afrique (Infrastructure Financing Trends in Africa)*.

L'ÉCART DE BANCABILITÉ

Le financement nécessaire pour répondre aux besoins en infrastructures de l'Afrique est considérable. Les fonds publics, soutenus par le financement traditionnel du développement, ne sont plus suffisants pour faciliter le développement à l'échelle des infrastructures nécessaires pendant la période de temps requis, afin de satisfaire la demande en matière de services en eau et de s'adapter aux effets du changement et de la variabilité climatiques.

Toutefois, il y a un intérêt de plus en plus croissant de la part de sources multiples pour le financement (du moins en partie) de ces besoins. La prise de conscience de plus en plus croissante au niveau mondial pour des investissements "responsables" et des investissements dans la résilience, associée à la dépréciation des retours d'investissement sur les marchés traditionnels, fait de l'Afrique un continent de plus en plus attractif.

En l'occurrence, le secteur privé et les capitaux privés jouent un rôle de plus en plus important dans la facilitation du développement des projets en Afrique, à travers divers mécanismes dont les partenariats publics-privés. Ces derniers deviennent, de plus en plus, des outils clés permettant aux décideurs politiques de conduire le processus de développement des infrastructures

publiques ; et de fournir des services publics plus importants que ce que seules les ressources et capacités gouvernementales limitées permettent d'assurer. A travers la mobilisation de leurs propres ressources, les gouvernements peuvent attirer des investissements et des financements pour lever les contraintes et faciliter la mise en œuvre de grands projets présentant des avantages socio-économiques significatifs.

Avec cela à l'esprit, actuellement le goulot d'étranglement le plus important qui entrave le développement des infrastructures en Afrique est l'écart de « bancabilité » - le manque de projets adéquatement identifiés et montés, convenablement caractérisés comme étant viables à travers un processus de préparation clair et structuré. Si les opportunités sont nombreuses, leur traduction en des transactions tangibles prend du temps. Sans ces projets bancables, les financiers et bailleurs de fonds extérieurs restent simplement incapables, ou ne sont pas motivés, à investir dans des projets de grande importance pour le développement du continent.

Cet écart de bancabilité constitue un obstacle fondamental auquel il importe de s'attaquer rapidement en vue de maintenir une croissance continue de l'Afrique.

“Le comblement du déficit en infrastructure est crucial pour la prospérité économique et le développement durable de l'Afrique.”

Le Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA)



INVESTIR DANS LA PREPARATION DE PROJET

Selon ICA, le processus de développement de projet peut être décomposé en un cycle à six phases, regroupées en trois composantes. Il est important de noter que les cinq premières phases, y compris les transactions, contribuent au processus de préparation de projet:

- l'étape initiale de préparation, qui comprend l'environnement favorable et la définition du projet;
- l'étape intermédiaire de préparation, qui comprend l'étude de faisabilité du projet et la structuration du projet; et
- l'étape avancée de préparation / la mise en œuvre, qui inclut l'appui aux transactions.

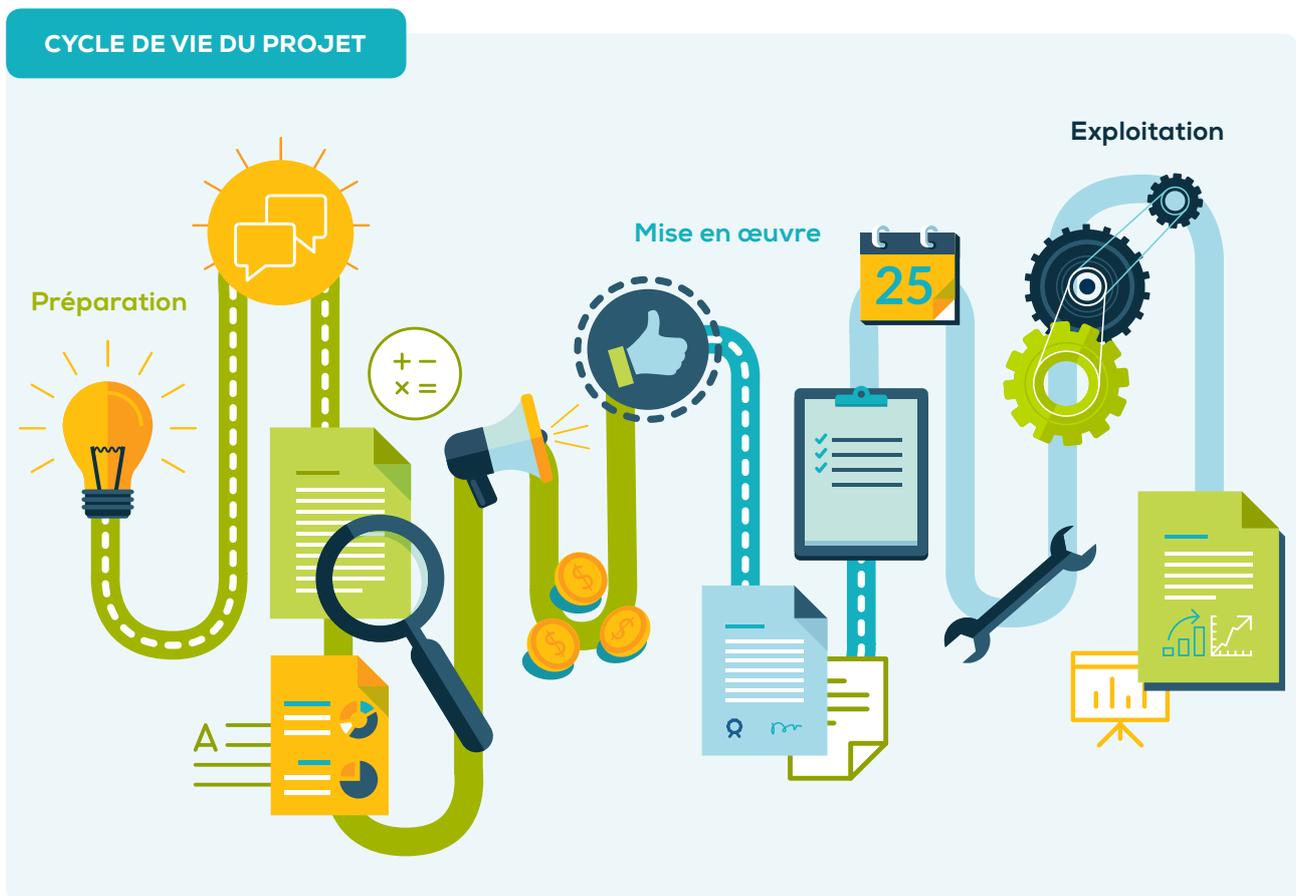
La phase finale du processus de développement de projet est l'appui à l'étape qui fait suite à la mise en œuvre, qui nécessite un suivi régulier des produits et des résultats, l'évaluation de l'impact et souvent la renégociation / le refinancement.

Si le cycle de ICA cible la préparation, nous pouvons également regrouper les tâches autour du cycle de développement du projet en trois composantes - la préparation, la mise en œuvre et l'exploitation,

comme présenté à la Figure 1. Les composantes de la mise en œuvre et de l'exploitation sont assez claires en termes de définition, mais le processus de préparation est souvent moins bien compris pour les promoteurs de projet. Cette composante comprend plusieurs phases qui visent à identifier, définir et caractériser la viabilité d'un projet donné avant de passer à la composante de la mise en œuvre. Selon ICA, le cycle de projet commence par l'étape initiale d'élaboration de la note conceptuelle, suivie par les études de faisabilité et la structuration, et se termine par la promotion et la recherche de financement approprié pour la mise en œuvre.

Traditionnellement, les décideurs politiques et les entités d'appui en Afrique ont toujours concentré leurs efforts sur les phases de mise en œuvre et d'exploitation de leurs initiatives de développement. Ceci est compréhensible – de manière générale, le premier aspect implique le déploiement d'importants montants de capitaux dans des infrastructures essentielles au profit des générations futures, alors que le dernier aspect doit assurer la fourniture continue de services importants en faveur des personnes non- desservies sur plusieurs années.

Figure 1: Comprendre le cycle de développement de projet autour de la préparation, la mise en œuvre et l'exploitation.



3. Pour plus d'informations, veuillez consulter le document de réflexion de ICA 2014 sur la préparation efficace de projets d'infrastructures de développement de l'Afrique/ Concept Paper on Effective Project Preparation for Africa's Infrastructure Development.

En revanche, la préparation du projet est souvent perçue comme une étape procédurale de « formalité », et reléguée à une importance secondaire. Ceci est exacerbé et renforcé par le déficit habituel de financement en faveur de processus complets de conceptualisation et de préparation. En conséquence, nombre d'interventions prometteuses et fort nécessaires n'ont pas pu être mises en route de manière durable, ou ont connu un échec plus tard dans leur cycle de vie ; pour des raisons qui auraient pu être identifiées ou atténuées à travers une planification rigoureuse ; qui, en retour, ont amené les investisseurs à être plus prudents. En outre, plusieurs idées de projets d'hydrauliques en Afrique se trouvent déjà dans les plans et stratégies nationaux et régionaux, même s'il existe peu de ressources pour transformer ces idées conceptuelles de la liste des projets prioritaires en des projets réels. Cette situation a contribué à l'écart de bancabilité qui, actuellement, freine les efforts visant à libérer des investissements additionnels en faveur des projets en Afrique.

Toutefois, il est à noter une prise de conscience de plus en plus croissante par rapport à cette question, et une augmentation sans cesse croissante du nombre d'initiatives, ainsi que de fonds et facilités de préparation de projet qui tentent d'élargir et d'accélérer le développement d'importants projets à travers une conceptualisation et une préparation meilleures. Il incombe également aux promoteurs de projets et décideurs politiques d'engager des ressources additionnelles, de mettre en place les capacités et de mettre en œuvre un processus de préparation plus complet en vue de valoriser efficacement ces facilités. Par exemple, le Fonds vert pour le climat récemment mis en place met fortement l'accent sur l'élaboration de notes conceptuelles dans son processus de soumission de demande de financement ; ce qui témoigne de la tendance croissante des ressources consistantes allouées à cette phase. Une préparation rigoureuse génère un projet viable et bancable, accroît son attractivité pour les bailleurs de fonds et financiers, minimise les risques, accélère le développement et met l'entreprise sur la voie des impacts à long terme et du succès.

ÉLABORATION DE LA NOTE CONCEPTUELLE - PREPARATION DU TERRAIN

L'élaboration de la note conceptuelle est l'étape initiale de préparation qui porte sur la conceptualisation initiale d'un projet. Comme l'indique la Figure 2, l'étape initiale de préparation prend en compte deux principaux éléments qui comprennent chacun un certain nombre d'activités :

Figure 2: L'élaboration de la note conceptuelle fait partie de l'étape initiale de préparation



1. ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Identification des contraintes juridiques, réglementaires, institutionnels et autres obstacles spécifiques au projet, ajustement à travers des réformes de capacités additionnelles et/ou correctives, recherche de consensus et distribution des responsabilités.

2. DÉFINITION

Analyse, identification et lancement du projet à travers la définition des services/ l'identification des résultats désirés, les analyses sectorielles, l'établissement des priorités et la comparaison des options alternatives, et les études de préfaisabilité.

Les résultats de ces activités constituent les éléments de base pour la note conceptuelle du projet, un résumé du projet proposé présentant une description et une présentation des objectifs du projet.

Une note conceptuelle bien élaborée aide les promoteurs de projet à mettre en place une description et une structuration initiales du projet. Elle joue également un rôle important en tant qu'instrument dans le processus de mobilisation du soutien nécessaire auprès des parties prenantes et des acteurs, y compris l'adhésion politique et le partenariat à travers de multiples juridictions pour les projets régionaux. Les projets d'hydrauliques en Afrique, dont un grand nombre ont un caractère régional, impliquent de nombreux intérêts et facteurs externes; il est donc essentiel, à la phase initiale de conception, de veiller à ce que ces intérêts soient convenablement pris en compte à travers une large consultation des parties prenantes et une clarification de tous les rôles. Une note conceptuelle bien élaborée aide également à entreprendre la communication sur l'impact potentiel du projet pour les bénéficiaires et l'économie.

Une note conceptuelle permet aussi de mettre en exergue et d'explorer les importants impacts sociaux et environnementaux potentiels tels que l'égalité du genre, l'autonomisation et la résilience climatique. Elle explore aussi les garde-fous potentiels pouvant être actionnés ou envisagés, tout en soulignant les écarts éventuels dans les réponses à mettre en place. Ces caractéristiques doivent être ajustées avec la viabilité technique et financière. Une analyse initiale des risques doit également être envisagée, en mettant en place un processus de planification pour les atténuer.

Enfin, l'importance de la note conceptuelle réside aussi dans la revue et la structuration financières qu'elle met en place. Il est donc impérieux d'inclure dans un projet, dès le début, les informations sur le plan de financement du projet tout le long de son cycle de vie. De façon précise, l'articulation des

bénéfices du projet proposé permet, d'une part, aux promoteurs du projet de commencer à discuter avec les sources de financement, tant pour la préparation à l'étape avancée (dont les études détaillées de faisabilité, la structuration et la planification du projet, la promotion, ainsi des transactions jusqu'au bouclage du financement) que pour la mise en œuvre; et, d'autre part, aux bailleurs de fonds et financiers d'effectuer l'évaluation initiale des bénéfices du projet avant d'envisager l'élaboration d'un document détaillé de projet. En identifiant et en conceptualisant un projet bien articulé avec les sources potentielles de financement approprié à travers tout le cycle de vie, il est possible de mettre en phase la conception du projet avec les caractéristiques et exigences des investisseurs. Si ce processus itératif n'est pas entrepris à l'étape initiale, la viabilité du projet peut être compromise. Ce processus préalable a une influence cruciale sur les caractéristiques générales du projet.

La réussite de tout projet dépend hautement, non seulement du coût, mais également de l'adéquation et de l'efficacité du financement et des structures de financement qui le soutiennent. La conceptualisation de la manière dont la mise en œuvre et l'exploitation d'un projet peuvent être financées aura un impact sur la forme que devra prendre le projet, tel que conçu lors de la phase de préparation. La forme technique idéale peut être différente de la forme commerciale idéale; et par conséquent, il est essentiel de comprendre les types de financements disponibles et attentes des bailleurs de fonds et financiers en matière de retours (financiers et non-financiers). Un processus efficace et bien structuré d'élaboration de note conceptuelle de projet permet d'accroître l'attractivité du projet, auprès des bailleurs de fonds et financiers potentiels, tout le long de son cycle de vie, même à l'étape initiale de développement. Un tel processus établit les bases pour la viabilité et l'atténuation des risques du projet à long terme; ce qui, en conséquence, renvoie directement à la bancabilité d'un projet.



COMPILATION DE LA NOTE CONCEPTUELLE DE PROJET ET DOMAINES CLES D'INTERET

Il n'existe pas de recette toute faite pour structurer la note conceptuelle. En gardant à l'esprit que la note conceptuelle est la première étape qui permet de s'assurer que le projet est bancable, et qu'il peut mobiliser des fonds et du financement (tant pour la préparation détaillée du projet, que pour la mise en œuvre et l'exploitation), il est tout à fait logique de prendre les mesures nécessaires pour adapter la note conceptuelle pour des cibles spécifiques. En effet, certaines entités s'attendent même à ce que les notes conceptuelles soient élaborées selon leurs propres canevas.

Toutefois, toutes les notes conceptuelles comportent généralement quatre grandes composantes d'informations indicatives, comme l'illustre si bien la Figure 3, et celles-ci constituent la base de tout document approprié requis. Ce sont :

1



LE CONTEXTE

Cette section décrit le cadre stratégique et les motifs du projet. Elle peut aborder les questions géographiques et sectorielles, l'environnement actuel et les objectifs de développement, les motivations, les objectifs de niveaux plus élevés, et la définition du problème, entre autres.

2



LA DESCRIPTION DU PROJET

Cette composante définit et caractérise le projet en question, ainsi que les propositions de structures et modalités financières. Elle appréciera, à l'étape initiale, les objectifs spécifiques du projet, la stratégie de haut niveau, les exigences et composantes techniques, les activités, les services financiers, les résultats projetés et la durabilité, et les risques, entre autres. Il est important d'articuler à l'étape

initiale les bénéfices et impact du projet, sur les plans socio-économique et environnemental. Les questions d'équité sociale, qui intègrent les questions en rapport avec le genre et les groupes vulnérables, devraient être prises en compte dans la définition des objectifs et de l'impact de l'intervention.

3



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Cette composante commence par mettre en avant les modalités de mise en œuvre du projet. Elle appréciera les parties prenantes et les acteurs impliqués, les arrangements institutionnels et organisationnels, les exigences légales et réglementaires, les capacités nécessaires, la stratégie de financement, les échéances et les structures de suivi, entre autres. Le cas échéant, il est aussi important d'identifier et d'attirer un promoteur de projet qui peut aussi, par exemple, bénéficier d'un emprunt ou recevoir un financement pour la mise en œuvre et l'exploitation.

4



MOTIFS TANGIBLES

Cette composante est une sorte d'annexe, apportant des informations supplémentaires et plus détaillées pour soutenir les affirmations et les projections faites dans les sections précédentes. Diverses études de pré-faisabilité peuvent y être incluses, et s'intéressant aux aspects politique, géographique, technique, économique, financier, social et environnemental du projet.

En fin de compte, la note conceptuelle est supposée mettre en avant l'impact perçu, la viabilité et la durabilité d'un projet, les sources potentielles pour la mobilisation de fonds et le financement pour une préparation bien détaillée, ainsi que pour la mise en œuvre et l'exploitation à long terme.

Dans le travail de compilation de la note conceptuelle, il existe un certain nombre de considérations critiques qui vont davantage influencer l'efficacité de la note :

CONNAITRE LE PUBLIC CIBLE

La « bancabilité » est une expression large qui peut être globalement décrite à un point où les financiers ou les investisseurs sont disposés à prêter des fonds ou investir dans le projet. Pour atteindre ce point, les financiers doivent être suffisamment rassurés de la faisabilité, de la viabilité et du bon niveau de préparation de l'entreprise afin d'accepter d'y injecter des financements. Ceci est valable tant pour la préparation que pour la mise en œuvre. Toutefois, les financiers ont des missions diverses et des goûts différents pour le risque ; et ceci est particulièrement vrai dans les espaces de développement où l'on peut retrouver des donateurs, des prêteurs concessionnels et des investisseurs commerciaux liés au marché, qui se mettent souvent ensemble pour proposer des instruments mutualisés ou faciliter différentes phases du projet. Du coup, il n'existe pas d'étape précise à laquelle, un projet pourrait être considéré comme étant bancable de manière universelle. Il est essentiel de comprendre les attentes d'un public cible donné, et d'y adapter en conséquence le contenu de la note conceptuelle.

CONCEPTUALISER SELON LES PLANS, STRATEGIES ET CADRES EXISTANTS DE DEVELOPPEMENT

Lorsque cela est possible, l'identification et la conceptualisation du projet devraient être alignées, si ce n'est pas déjà le cas, avec les plans, stratégies d'investissement, cadres et politiques régionaux ou nationaux de développement, les politiques en matière de changement climatique ou à des documents similaires. Ceci permet de démontrer aux bailleurs de fonds et financiers potentiels l'existence d'un certain niveau d'appui régional ou national en faveur du projet et d'une coordination structurée dans l'identification et le développement, ainsi que militer en faveur de l'élimination des redondances et doublons. Ceci, en retour, permet de réduire les risques perçus, d'accroître les impacts escomptés et de stimuler la confiance à travers la démonstration d'une volonté et d'une appropriation politiques dans l'entreprise.

COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL

La note conceptuelle devrait faire montre d'une compréhension claire et profonde de l'environnement favorable optimum du projet en termes de cadre réglementaire et institutionnel. Déconnecté avec une faible prise en compte de ces aspects- les investisseurs et financiers marqueront toujours leur exigence pour une mise en avant des contraintes réglementaires et institutionnels, ainsi que des preuves d'initiatives de réforme. Le contexte politique et économique au sens large influence aussi la viabilité du projet. Les risques potentiels liés au projet doivent être pris en compte à travers des mesures spécifiques de compensation et d'atténuation. Les questions de la gouvernance de l'eau ainsi que de

la participation et de la redevabilité des parties prenantes dans le secteur devraient être également mises en relief de manière adéquate.

METTRE L'ACCENT SUR LES CAPACITES ET LE MANDAT

Bien qu'étant une exigence fondamentale, les capacités et mandat appropriés sont souvent considérés comme des « acquis ». Les notes conceptuelles devraient clairement confirmer le mandat, la capacité et l'aptitude du promoteur de projet, ou de l'agence d'exécution, à orienter et recevoir du financement du projet. De même, les capacités techniques des principaux responsables du gouvernement appelés à soutenir le processus d'élaboration du projet devront être décrites - ceci est particulièrement important à l'étape initiale de projet, avant d'engager toute réforme institutionnelle et organisationnelle. De telles capacités intègrent la disponibilité à consacrer du temps et de ressources nécessaires au profit du projet au cours de la préparation. Les projets ont besoin de champions dès le départ.

METTRE L'ACCENT SUR LA ZONE GEOGRAPHIQUE ET LES SECTEURS CIBLES

Les bailleurs de fonds et financiers qui soutiennent le développement sont généralement à la recherche de projets à large impact sur le développement à l'échelle régionale ou nationale. Le cas échéant, les notes conceptuelles devraient mettre l'accent sur l'impact régional ou national de manière à attirer ces sources de financement, même si l'intervention physique aura lieu au niveau infranational. Aussi, les projets devraient mettre en avant, non seulement l'impact immédiat et explicite, mais également les bénéfices indirects ou retombées secondaires sur l'ensemble du spectre eau-nourriture-énergie, de manière à élargir l'impact et à attirer une large gamme de financiers autant que possible. Plus important encore, les financiers tiennent compte de l'équité sociale et des impacts environnementaux liés au projet, et ceux-ci devraient donc être articulés dès la phase initiale de la conceptualisation.

STRUCTURER DE MANIERE PROACTIVE AUTOUR DE LA RESILIENCE CLIMATIQUE ET DE L'EQUITE SOCIALE

Le nombre des bailleurs de fonds et financement ciblant le développement de la résilience au changement climatique, dans les secteurs à la fois de l'adaptation et de l'atténuation, est en croissance rapide et ils se concentrent de plus en plus sur le continent africain qui est le moins bien servi. Les résultats de rencontres telles que la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2015 (COP 21) à Paris renforcent davantage cette tendance. Il y a également une conscience de plus en plus forte sur la nécessité et la promotion de l'équité sociale, tout comme l'égalité en genre et l'autonomisation dans le domaine du développement. La note conceptuelle devrait donc mettre l'accent de manière proactive sur l'intégration des éléments de résilience climatique et d'équité sociale dans le projet, afin d'attirer les financements et soutiens ciblant de telles initiatives.

DONNER LA PREUVE DE L'APPUI DU NIVEAU LOCAL

Les notes conceptuelles devraient, de manière explicite, qualifier et quantifier tous les soutiens du niveau « local » en faveur du projet. Même s'ils sont limités, les appuis financiers ou techniques provenant du niveau local ou du gouvernement national expriment une volonté et un engagement en faveur du projet en question. Ceci peut contribuer à renforcer la confiance des bailleurs de fonds et financiers externes pour le projet, ainsi qu'à le rendre plus attractif pour son financement.

“En ratant la préparation, vous vous préparez à échouer.”

Benjamin Franklin

ACCROITRE L'ATTRACTIVITE FINANCIERE ET METTRE L'ACCENT SUR LA DURABILITE FINANCIERE

Généralement, l'objectif immédiat de la note conceptuelle est la recherche de fonds pour la préparation détaillée du projet. Les fonds à haut risque orientés vers la préparation cherchent à promouvoir les projets ayant un impact important sur le développement, et visent à mobiliser des fonds et investissements additionnels, à une étape avancée, pour la mise en œuvre et l'exploitation. Pour atteindre ce but, le projet doit bien se positionner pour attirer ces financements et ces investissements ; et ceci dépend non seulement du fait que le projet soit bien conçu, mais également de l'ampleur et de l'importance des investissements mutualisés qu'il peut attirer. Donc, la note conceptuelle devrait, dès le départ, prendre en compte les modalités des sources potentielles de financement du projet, avec des modèles et mécanismes potentiellement novateurs qui renforcent son attractivité. Cet exercice implique l'exploration des options favorisant la participation du secteur privé, qui peuvent contribuer à la durabilité financière du projet à long terme.



Photo: © IWMI

MESSAGES CLES

- L'Afrique connaît un déficit énorme en matière d'infrastructures d'eau; exacerbé par le besoin urgent de développement en vue de renforcer la sécurité en eau et la résilience climatique en réponse aux effets du changement climatique.
- La gouvernance joue un rôle essentiel dans l'orientation de la phase de mise en œuvre et d'exploitation. Plusieurs projets réussissent au cours des phases de conception et du début de leur mise en œuvre, et échouent dans leur phase d'exploitation; du fait en partie d'une mauvaise conception de leur mécanisme de gouvernance et des outils y afférents pour soutenir leur mise en œuvre. Souvent, ces projets font montre de myopie en ne prenant pas en compte les mécanismes adéquats de leur maintenance, tant au plan institutionnel qu'au plan budgétaire. Les approches participatives et inclusives, portées par les champions du projet, au cours des étapes initiales du cycle du projet, peuvent aider à surmonter ces obstacles.
- La plus grosse contrainte en matière de recherche de fonds et de financement pour les projets d'infrastructures d'eau, ainsi que les interventions non structurantes, est l'écart de bancabilité – le manque de projets reconnus comme viables à travers un processus global de préparation de projet.
- L'élaboration d'une note conceptuelle est une étape fondamentale du processus de maturation d'un projet viable et bancable. La note conceptuelle joue un rôle essentiel dans la mobilisation de ressources pour les études détaillées de faisabilité et pour la planification; et elle aide à faciliter l'engagement initial des financiers et investisseurs potentiels pour une mise en œuvre et une exploitation durables. Les incubateurs de notes conceptuelles⁴ pourraient être une solution pour le renforcement des capacités institutionnelles en Afrique, dans le but d'améliorer la conceptualisation des idées précédant le développement des projets d'investissement.
- Les décideurs politiques et planificateurs doivent engager les ressources nécessaires, en termes tant de capacités que de financement, en vue d'assurer un processus rigoureux d'élaboration de notes conceptuelles à l'étape initiale, ainsi que le développement d'une note conceptuelle efficace. Les exigences de la préparation sont réduites, comparativement à celles de la mise en œuvre et de l'exploitation (souvent, elles représentent moins de 5% du coût total des investissements pour les projets d'infrastructure d'eau et peuvent aller jusqu'à 10% pour les projets traditionnels d'infrastructure), et les coûts de préparation de la note conceptuelle représentent une faible proportion mineure de celles-ci.

Le coût des ressources pour la production de la note conceptuelle ne constitue qu'une partie de l'engagement requis de la part des décideurs politiques et planificateurs. Les promoteurs doivent se départir de la perception qu'ils ont de la conceptualisation comme étant une étape procédurale, de celle qui sous-tend à long terme la durabilité d'un projet. Les domaines d'intérêt clés mis en avant dans cette note orientent sur la compilation des notes conceptuelles plus efficaces.



Photo: © IWMI

4. Les incubateurs de notes conceptuelles peuvent être des initiatives visant à appuyer les institutions et les promoteurs de projet pour transformer les idées contenues dans les plans et stratégies en des notes conceptuelles pouvant davantage être financées, avec comme point de mire la bancabilité. Ces incubateurs disposent du potentiel leur permettant de reconnaître le rôle essentiel que joue l'élaboration de la note conceptuelle pour favoriser la réussite du projet. Ils sont en mesure de jouer un rôle proactif, plutôt que passif, pour incuber les projets de sécurité en eau et pour coordonner les financements mutualisés au profit des projets de développement futur.

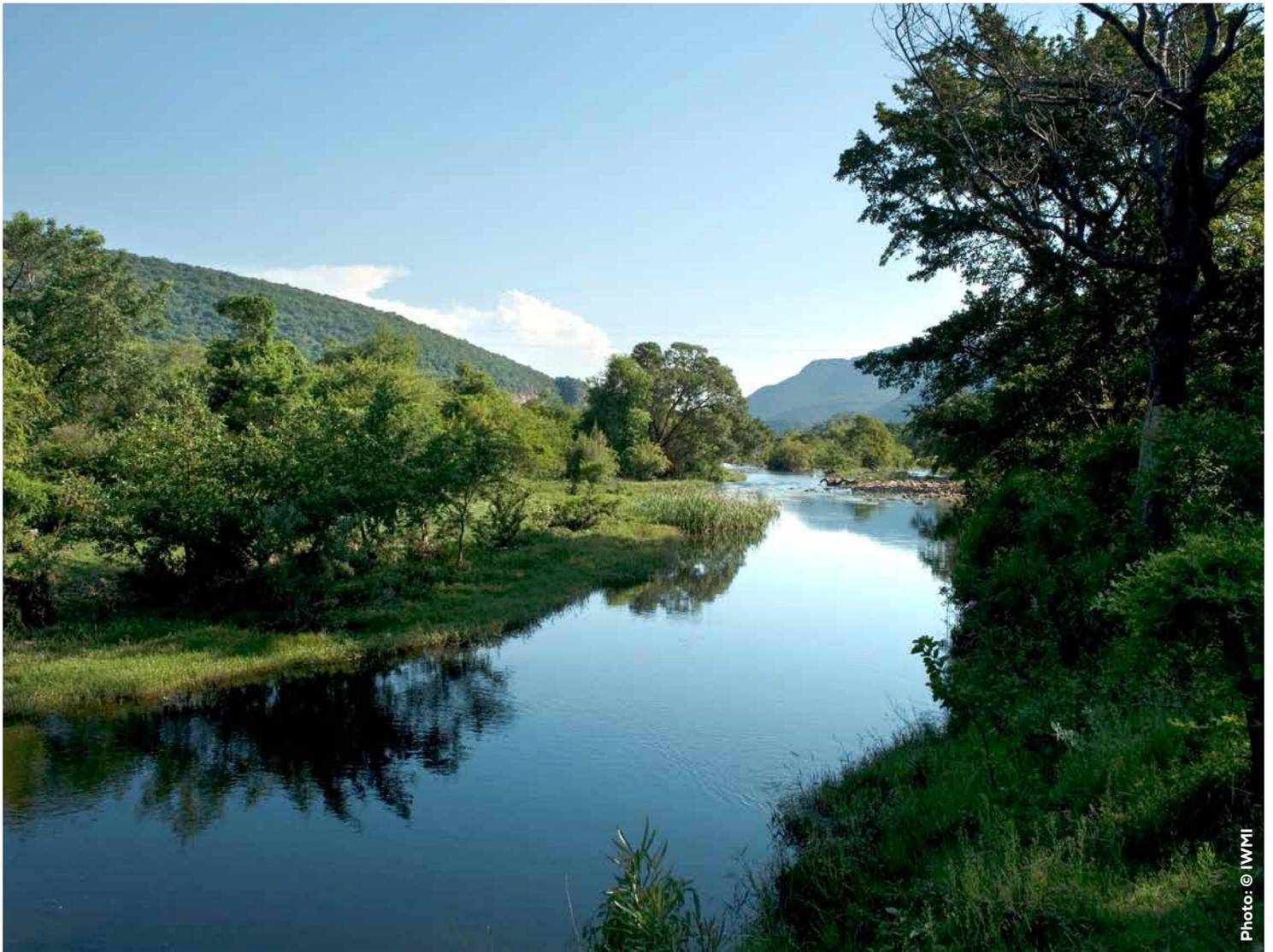


Photo: © IWMI

Cette note d'orientation fait la synthèse des leçons apprises et expériences issues du Programme Eau, Climat et Développement (WACDEP), un programme du Conseil des Ministres Africains Chargés de l'Eau (AMCOW), mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) et ses partenaires. La mise en œuvre du programme a bénéficié de l'appui du Consortium pour les Infrastructures en Afrique (ICA), qui a permis de disposer de l'expertise de Pegasys Capital pour l'exécution de sa composante portant sur la préparation et le financement de projet qui constitue le socle de cette note d'orientation. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue de AMCOW, du GWP et de ICA et ne les engagent en aucune façon.

A Propos du Consortium pour les Infrastructures en Afrique (ICA)

Le Consortium pour les Infrastructures en Afrique (ICA) est une organisation tripartite entre les bailleurs de fonds bilatéraux, les agences multilatérales et les institutions africaines. Son Secrétariat est hébergé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à Abidjan, Côte d'Ivoire, financé par des contributions volontaires de la part des membres d'ICA et dont le personnel est constitué d'une combinaison d'employés permanents de la BAD ainsi que d'experts en détachement des pays membres de ICA. La vision du Consortium est que tous les africains ont accès à des services d'infrastructures fiables et durables. Sa mission est d'œuvrer à accroître les fonds pour le financement du développement des infrastructures durables en Afrique afin d'améliorer le bien-être des populations et l'économie en Afrique. Dans l'ensemble, le Consortium encourage, appuie et promeut l'accroissement des investissements en matière d'infrastructures en Afrique, de la part des secteurs public et privés. ICA travaille à faciliter le développement des infrastructures dans les secteurs de l'Eau, du Transport, de l'Energie et des Technologies d'Informations et Communications (ICT), à travers à la fois des programmes régionaux et des initiatives nationales spécifiques. Le Consortium pour les Infrastructures en Afrique n'est pas un organisme de financement mais plutôt un tremplin qui travaille à catalyser le changement en ce qui concerne le financement des projets et programmes d'infrastructures à travers le continent. ICA travaille aussi à relever les défis techniques et politiques afin de construire davantage d'infrastructures et aider à améliorer la compréhension des besoins en matière de développement des infrastructures en Afrique à travers la mise à disposition des informations adéquates.

A Propos du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP)

La vision du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) est un monde où la sécurité en eau est assurée pour tous dans le monde entier. La mission du GWP est de faire progresser la gouvernance et la gestion des ressources en eau pour un développement durable et équitable. Le GWP est un réseau international créé en 1996 pour promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau: la gestion et le développement coordonnés des ressources en eau, des terres et autres ressources affiliées dans le but de maximiser le bien-être économique et social sans toutefois compromettre la durabilité des écosystèmes et de l'environnement. Le réseau est ouvert à toute organisation qui reconnaît les principes de la gestion intégrée des ressources en eau tels qu'approuvés par le réseau. Peuvent être membres du GWP les Etats, les institutions gouvernementales (nationales, régionales et locales), les organisations intergouvernementales, les organisations internationales et nationales non-gouvernementales, les institutions académiques et de recherche, les entreprises privées ainsi que les prestataires de services du secteur privé. Le réseau comprend 13 Partenariats régionaux de l'eau, 84 Partenariats nationaux de l'eau et 3000 partenaires répartis dans 172 pays.

Synthèse et graphisme par Pegasys - Bien vouloir contacter nura@pegasys.co.za | www.pegasys.co.za.